

FICHE ECTS PEINTURE

Code ECTS :	Artistique
Crédits ECTS :	30 ECTS

Enseignant responsable de l'UF :	Laurence DERVAUX
Libellé du cours	Peinture/Atelier
	Master 2 (autre que M2 Atelier)

VERSION FRANÇAISE

VERSION ANGLAISE

Objectif de l'enseignement ¹ (max 1000 caract.):	Objectives (max 1000 charact.) :
<p>A la fin de ce module l'étudiant devra avoir acquis la capacité de mener à bien, de manière autonome, la diffusion et la monstration de son travail artistique.</p> <p>L'étudiant devra être capable :</p> <ol style="list-style-type: none">1. de diffuser et promouvoir son travail artistique.2. de mettre en place une exposition personnelle de sa production artistique (productions précédentes et récentes)3. de continuer de produire de nouvelles pièces tout en mettant en œuvre l'exposition et la diffusion de la production artistique.	

<p><i>Description de l'enseignement (max 1000 caract.):</i></p>	<p><i>Description (max 1000 caract.) :</i></p>
<p>1. L'étudiant doit mettre en œuvre différents documents relatifs à la diffusion de son travail artistique (book papier et ou numérique ou dossier de présentation de sa démarche artistique, cv)</p> <p>2. L'étudiant doit continuer de produire de nouvelles pièces</p> <p>3. L'étudiant doit concevoir et concrétiser une exposition personnelle de sa production artistique</p> <p>4. L'étudiant doit faire un compte-rendu photographique de cette exposition.</p> <p>Cet apprentissage amène l'étudiant à la capacité de mener de manière autonome la diffusion et la monstration de sa production artistique tout en continuant une production.</p> <p><i>Vous pouvez aussi mentionner ci-dessus les documents remis aux étudiants</i></p>	
<p><i>Méthode d'évaluation (max 1000 caract.):</i></p>	<p><i>Assessment (max 1000 caract.) :</i></p>
<p>Trois méthodes utilisées pour évaluer le travail de l'étudiant :</p> <p>1. Evaluation continue : évaluations effectuées sur base des entretiens avec l'étudiant.</p> <p>2. Evaluation des divers dossiers.</p> <p>3. Evaluation en juin par un jury artistique.</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La pertinence des moyens de diffusion de sa production artistique. ▪ La pertinence et la justesse des nouvelles productions. ▪ La justesse de la scénographie de l'exposition et la concrétisation de sa mise en place. 	

Autre (à préciser) :		Other (please describe) :	
Pré-requis (Code APOGEE + intitulé, sinon notions nécessaires) (max 200 caract.):		Necessary knowledge (APOGEE Code + title, or required knowledge) (max 200 charact.) :	
UE1 Master1 : Peinture/Atelier.			
Bibliographie (auteur, titre, éditeur, année, ISBN) : <i>Bibliographie, webographie, photocopié...</i>		Bibliography (author, title, publisher, year, ISBN) :	
<i>Il s'agit de documents accessibles aux étudiants pour mieux maîtriser votre enseignement</i>			
Pour les cours théoriques ou technologiques			

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement :	
--	--

Mots clés :	Keywords :